

Aa

< Suisse

Suisse + Politique

Publié 01.09.2025 11:57

Le canton de Zurich veut supprimer le français précoce à l'école

Le parlement zurichois remet en question à son tour le français dit "précoce" à l'école publique. Contre l'avis du gouvernement, il a adopté lundi une motion exigeant le renvoi au secondaire de l'enseignement de la langue de Molière.



A l'instar du parlement zurichois, l'enseignement du français à l'école primaire est remis en question dans plusieurs cantons alémaniques (image d'illustration).

© KEYSTONE

ATS

Partager cet article



La motion a été acceptée par 108 voix contre 64. Le texte de la députée Kathrin Wydler (Le Centre) demande de créer les bases légales pour que le français ne soit enseigné qu'à partir de la 9e année scolaire (1ère classe du secondaire I), et non plus dès la 5e année de l'école primaire.

Le gouvernement recommandait de rejeter la motion. Mettre en oeuvre ce texte signifierait s'écarter unilatéralement de la stratégie linguistique de la Conférence des directeurs et directrices de l'instruction publique (CDIP), ce qu'il refusait.

L'enseignement du français à l'école primaire est remis en question dans d'autres cantons alémaniques, comme Bâle-Campagne, St-Gall et Thurgovie. Le parlement d'Appenzell Rhodes-Extérieures a adopté en mars dernier une motion dans ce sens.